



NOTE A L'ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AUCAME

OBJET : POLITIQUE D' « OPEN DATA » DE L'AGENCE, COMME SUITE A LA PRESENTATION OFFICIELLE D'OPENEQUIPEMENT14, LE 28 SEPTEMBRE 2012 AU CHATEAU DE BENOUVILLE.

QU'EST-CE QUE « L'OPENDATA » ?

L'OpenData - « données ouvertes » en Français - désigne une démarche, en plein essor dans les collectivités françaises, qui vise à ouvrir les données publiques.

Le mouvement a été initié en France à Rennes (Ville de Rennes, Rennes Métropole et Keolis Rennes) en 2010 puis s'est accéléré en 2011, rejoint par de nombreuses collectivités (Paris, Montpellier, Aquitaine, Gironde, Saône-et-Loire, Toulouse, Colomiers, Nantes).

A l'échelle nationale, la mission interministérielle ETALAB, créée en février 2011 et placée sous l'autorité directe du Premier Ministre, coordonne l'action des services de l'Etat et de ses établissements publics pour faciliter la réutilisation la plus large possible de leurs informations publiques.

En décembre 2011, ETALAB a mis en place et administre depuis le portail unique interministériel data.gouv.fr en décembre 2011 destiné à rassembler et à mettre à disposition librement l'ensemble des informations publiques de l'Etat et de ses établissements publics.

ETALAB a également conçu la « Licence Ouverte / Open Licence ». Cette licence, élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, facilite et encourage la réutilisation des données publiques mises à disposition gratuitement. Vous trouverez la licence type jointe à la présente note.

L'OpenData consiste à diffuser gratuitement certaines données numériques et à en permettre une réutilisation très large, même commerciale. Ces données peuvent être des données géographiques, des statistiques, des études ou des rapports.

La diffusion des données publiques répond à des objectifs de transparence, d'économie et d'efficacité dans l'utilisation de l'argent public. Elle peut également initier une participation citoyenne et favoriser les échanges et les collaborations entre structures ce qui peut aboutir à un enrichissement collectif du contenu et de la qualité des données ouvertes.

Les démarches OpenData sont enfin des outils de communication puissants pour les territoires qui s'en emparent et des vecteurs d'innovation, de création d'emplois et de nouveaux services aux citoyens.

OPENEQUIPEMENT14 : PREMIERE EXPERIENCE REUSSIE D'OUVERTURE DE DONNEES COPRODUITES PAR L'AGENCE.

Les agences d'urbanisme, pour alimenter leurs travaux, sont régulièrement confrontées à l'absence de données géographiques. Elles sont donc amenées à produire elles-mêmes ces bases de données.

Au début de l'année 2011, l'AUCAME et le Conseil Général du Calvados ont lancé un partenariat technique visant à produire une base de données géographiques qui recense les quelque 8 000 équipements publics et collectifs du département. Outre l'intérêt intrinsèque

d'une telle base de données et la nouveauté de ce type de partenariat localement, la grande innovation entourant ces travaux réside dans le mode de diffusion de cette base de données dénommée « OpenEquipements14 ».

En effet, très rapidement, les deux structures ont décidé avec l'accord de leurs instances respectives (le bureau pour l'Aucame) d'expérimenter une diffusion de type OpenData, sous licence ouverte.

La démarche OpenEquipements14 a été présentée devant une centaine d'élus, de techniciens et d'acteurs locaux de la géomatique, lors d'une matinée d'information le 28 septembre 2012, introduite par le Président du Conseil Général du Calvados, Jean-Léonce DUPONT et Colin SUEUR, Président de l'AUCAME.

Le succès de cette présentation illustrée tant par le nombre de participants que par leur qualité démontre le vif intérêt suscité par cette démarche qui dépasse largement les frontières du département du Calvados comme en témoigne la présence de François SALGE représentant l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) et par ailleurs chargé de mission à la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN).

LE NECESSAIRE ACCORD DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR ETENDRE L'OPENDATA A TOUTES LES DONNEES PRODUITES PAR L'AGENCE.

OpenEquipements14 constitue le point de départ d'une démarche OpenData « officielle » au sein de l'AUCAME.

Cependant, depuis sa création en 2006, l'agence diffuse gratuitement ses publications et études dès lors qu'elles ont été validées par son Conseil d'Administration. Depuis 2009, la base de données d'occupation du sol, établie en 2008 sur les 90 000 hectares du territoire du SCoT (MOS AUCAME 2009) est librement téléchargeable au format KMZ visualisable dans Google Earth® et intégrable à un système d'informations géographiques.

L'AUCAME fait donc de l'OpenData sans jamais l'avoir véritablement officialisé et formalisé. C'est pourquoi, lors du bureau du 16 octobre 2012, les élus de l'agence ont demandé la généralisation de la diffusion en libre accès des données produites exclusivement sur fonds publics.

Il convient désormais d'obtenir l'accord du Conseil d'Administration pour engager cette démarche et devenir l'une des premières, sinon la première agence de France à diffuser ses données sous licence libre.

En plus d'OpenEquipements14, ce sont ainsi quatre autres bases de données produites par l'agence d'urbanisme qui pourraient immédiatement être librement téléchargeables sur le site de l'agence : www.aucame.fr :

- Le mode d'occupation du sol 2001 (MOS 2001), analyse rétrospective de l'occupation du sol en 2001, basée sur les ortho-photographies de 2001, fournies par le Conseil Général du Calvados, et le mode d'occupation du sol de 2009 produit par l'AUCAME.
- Le mode d'occupation du sol 2009 (MOS 2009) produit sur la base des ortho-photographies de 2006 également fournies par le Conseil Général du Calvados et dont le contenu a été validé par toutes les collectivités membres de l'Agence.
- La trame verte et bleue de Caen-Métropole qui localise les cœurs de nature et les continuités écologiques, établie dans le cadre de l'élaboration du SCoT.
- L'équipement commercial de Caen-Métropole qui recense et géolocalise les enseignes commerciales de plus de 300 m².